



LE BIB



J'ai mis ma petite laine, il fait si froid !

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BROONS n° 494

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

☎ 02.96.84.60.03. – Fax : 02.96.84.60.22 - e-mail : accueil.mairie@broons.fr – Site Internet : www.broons.fr

Mercredi 11 janvier 2017

INFORMATIONS MUNICIPALES

POPULATIONS LEGALES AU 1^{er} janvier 2014 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017

Population municipale : 2929
Population comptée à part : 52
Population totale : 2981 (population millésimée 2014)

Les enquêtes de recensement sont réparties sur cinq années pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Broons a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2015. Les résultats des comptages effectués par l'INSEE ne constituent que des éléments intermédiaires pour le calcul définitif des populations légales. Pour assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population est calculée à la même date, celle du milieu de la période 2012-2016, soit le 1^{er} janvier 2014. Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans. Les populations légales millésimées 2014 peuvent être comparées à celles de 2009.

ANNÉE 2016- ETAT-CIVIL

Naissances	21
Mariages	6
Décès	69

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant [les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr](#))
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01). Le remplir puis l'imprimer.

Vous n'avez pas à fournir ces documents avant ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières. L'imprimé CERFA est le seul document valable ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé CERFA ne sera acceptée.

Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie.

VOLS AU CIMETIERE

Plusieurs familles se sont plaintes de méfaits commis ces dernières semaines : elles ont constaté que des fleurs avaient été dérobées sur les tombes de leurs proches. Ces larcins constituent, à tout le moins, une goujaterie vis-à-vis des familles endeuillées par la disparition d'un être cher. Ils ne peuvent donc être tolérés.

TARIFS COMMUNAUX 2017

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été votés le 6 décembre dernier. La délibération du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site Internet.

Tarif de l'eau HT :

Abonnement annuel 2017 : 72 €
Consommation au m³ : 0.94 €

Tarif de l'assainissement HT

Abonnement annuel 2017 : 68 €
Consommation au m³ : 1.14 €

Photocopie A4 Noir et Blanc : 0.40 €

Photocopie A3 Noir et Blanc : 0.80 €

Fax : 0.40 €

Les copies couleur sont refusées.

URBANISME 2016 PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse	Travaux
LEON Fabrice	13 rue du Moulin	véranda
LE GUILLOUZIC Yann	9 rue de la Trinité	aménagement et modification ouvertures
MAUDET Jérôme	3 rue des Demoiselles Mary	maison individuelle
DELAHAIE Philippe	13 rue de Bellevue	maison individuelle et modification niveau terrain
BARON Philippe	40 rue du Moulin	terrasse sur pilotis
SCI du Chalet (Caradec)	Parc d'activités du Chalet	boulangerie drive
SCI ADIATEL	ZA le Pilaga	extension unité de fabrication de crêpes
LEFRANCOIS Hervé	7 rue de Bellevue	maison individuelle
ERMEL Anthony	Cambel	rénovation et extension maison
LE PROVOST Michel	2 rue des Demoiselles Mary	maison individuelle
BAHUON Olivier	6 rue Jeanne de Malemains	annexe
ROUL Romain, AUFRAY Angélique	18 rue des Demoiselles Mary	maison individuelle

THOMAS Eric	14 impasse Jacques Brel	garage
POISSON Andjy	48 rue du Puits	maison individuelle
OGIER Anne	rue Charles Sangan	maison individuelle
HENRY Dominique	l'Hermitage	hangar agricole

ÉTAT-CIVIL

Décès :

26/12/2016, M Jean Marie LEMETAYER, 38 rue des Rameaux, 88 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

INFLUENZA AVIAIRE H5N8

L'Influenza est une grippe, maladie infectieuse virale, qui est très contagieuse chez les oiseaux (toutes espèces).

Un arrêté ministériel du 05 décembre 2016 a placé l'ensemble du territoire national en risque élevé vis-à-vis de l'Influenza aviaire H5N8.

Des mesures de prévention doivent être mises en place pour les détenteurs d'animaux de l'espèce « oiseaux » :

Le confinement par claustration ou pose de filet et la réduction de parcours : l'objectif est d'empêcher le contact avec l'avifaune sauvage. Les sas sanitaires sont donc très importants.

Interdits : rassemblements d'oiseaux (foires, marchés, expositions...), lâchers de pigeons et de gibiers et toute utilisation d'appelants pour la chasse au gibier d'eau.

Aucun risque pour l'homme.

Aucun risque pour la consommation de produits d'animaux.

ASSOCIATIONS

OISCL

L'OISCL va mettre en place pour les vacances de Pâques et d'été le projet « missions argent de poche ». Il s'agit de missions de trois heures, effectuées par des jeunes de 16 à 18 ans du canton de Du Guesclin, auprès de professionnels de collectivités ou d'associations et de responsables associatifs.

Pour aider à la mise en œuvre de ce projet, l'OISCL souhaite recruter un volontaire en service civique.

Cette personne sera embauchée de mi-mars à mi-septembre, pour un temps de travail hebdomadaire de 28 heures, et percevra 577,08 € par mois.

Le volontaire en service civique doit avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française.

Son rôle, en lien avec le coordinateur de l'OISCL, sera de :

-Participer à la communication du projet en direction des familles et des jeunes

-Participer au suivi administratif des missions

-Accompagner les jeunes dans la découverte des missions

-Faire le lien avec les structures accueillant les jeunes pour ces missions

-Participer à la bonne marche générale du projet

Toute personne respectant les critères d'âges et de nationalité peut postuler.

Renseignements auprès de l'OISCL : François Briens, **02 96 84 73 36**,

oiscl.francois@gmail.com

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes organise son premier après-midi dansant le **dimanche 29 janvier 2017 de 15h à 20h.**

Nouvel après-midi dansant (années 70, 80,90) avec Jean-Michel COILLAN.

Pour cette première manifestation, il sera offert avec le billet d'entrée une consommation.

En soirée, apéritif dansant, ouvert à tous.

Nous espérons une bonne participation pour cette nouveauté.

Entrée : 6 €.

LE RELAIS DES 10 CLOCHERS

Le relais des 10 clochers (téléthon) organise son assemblée générale (bilan moral et financier) le vendredi 20 janvier 2017 à 20h30 à la salle des fêtes de Rouillac.

Toute personne intéressée y est invitée.

LES AMIS DE LA GARE

L'association organise un voyage au Puy du Fou les 1^{er} et 2 juillet 2017. Il reste quelques places. Tél : **06.81.67.64.24**.

ENTREPRISES

SALON DE COIFFURE

Le salon de coiffure « Côté Coupe », rue de la Barrière sera fermé du lundi 16 janvier au 23 janvier.

JEREMRECUP

Récupération tous métaux, ferrailles, épaves de véhicules.

Enlèvement 100% gratuit.

Tel : **06 51 71 02 50**.

FESTIVITÉS EN JANVIER

Jeudi 12 : Assemblée générale, club de l'Amitié Broons.

Vendredi 13 : Repas de la municipalité de Broons.

Samedi 14 : Loto avec Jean-Jacques, amicale laïque Trémeur.

Dimanche 15 : Thé dansant avec la Belle Epoque, FNACA Broons-Trémeur.

Vendredi 20 : Concours de belote, club cantonal des aînés ruraux

Samedi 21 : Loto avec Dom Animation, APE St Joseph et club de basket.

Dimanche 22 : Thé dansant avec Brelan d'As

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Portillon de jardin, état neuf avec serrure, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon à Broons.

*Cuisinière bois Godin + tuyaux, servi 2 hivers, achetée 2 000 €, vendue 1 500 €, **02.96.84.75.51**.

*Elevage de limousins vend colis de viande de veau élevé sous la mère, **06.15.41.45.32**.

*Lit 140x190, sommier lattes, 100 €, meuble d'angle chêne, 120 €, table basse fer forgé et faïence, 60 €, fables de La Fontaine, 20 €, bibelots, livres, CD, ustensiles de cuisine, **02.96.84.90.23** ou **06.72.89.06.06**.

*Lave-vaisselle Brandt 12 couverts, 250 €, réfrigérateur 2 portes Electrolux, très bon état, 400 €, **02.96.84.74.67** ou **06.87.50.82.03**.

*Bois de chauffage, 150 € la corde, coupé à 48 cm, 2 VTT, lit mezzanine, pour fillette ou ado, **06.17.74.29.53**.

*Meubles salle à manger : table en verre, 6 chaises, meuble bas avec 3 étagères murales, petite vitrine, meuble haut, donne meuble TV en verre et table de salon, faire offre, **06.03.41.54.70** ou **02.96.84.66.96**.

A louer :

*Petite maison, une chambre, 355 €, libre au 1^{er} février, **06.70.52.28.07**.

*T3, centre Broons, 430 €, libre, **06.30.56.88.41**.

Donne :

*Bois d'élagage, chantier sur Broons, **06.17.74.29.53**.

Messes

Dimanche 22 janvier, 10h30 à Broons et Rouillac.

Dimanche 29 janvier, 10h30 à Mégrit.

Pour mémoire :

Groupe médical : **02.96.84.61.47**.

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**.

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**.

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Gendarmerie : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**.

Rendez-vous le 25 janvier 2017